

VigiCompta,

I'URSSAF







Pas à pas réalisé par gilles guillon. mars 2018 N'engage en rien Prokov Editions Si questions relatives à ce livret : courriel : pasapas@laposte.net

<u> </u>	Sommaire
	simulations de ventilations URSSAF
Vérifica	tions initiales • création du compte de trésorerie OD • Présence des rubriques et sous-rubriques
Ventilat	ion dans VigiCompta®
Citation	 Documents URSSAF nécessaires et méthodologie



Vérifications initiales

Pour la gestion de la ventilation de l'URSSAF, il est nécessaire de procéder à certaines vérifications dans l'exercice adéquat :



1) Présence d'un compte OD dans les modes de règlement.

- Si absent : le créer par :
- menu option / Personnaliser l'exercice / Désigner l'exercice
- onglet [Comptes] / Clic en bas à droite [Nouveau compte]
- Taper OD / Clic sur [Appliquer]

* OD signifie : Opérations Diverses. C'est une compte de trésorerie qui est nécessaire pour passer des écritures comptables ne générant pas de mouvement sur d'autres comptes tels que les espèces ou la banque (ex : répartition URSSAF, répartition SCM)

Comptes R	ubriques Taux de TVA Rép	oétitions
Intitulé du compte	Solde pointé	Solde comptable
OD	0,00	0,00
Banque LCL	6126,85	6015,10
Espèces	0,00	0,00

2) Présence des rubriques et sous-rubriques suivantes:

A) "CSG non déductible" dans rubrique "Dépenses personnelles" Si absente la créer par :

- menu option / Personnaliser l'exercice / Choisir l'exercice
- onglet [Rubriques] / Clic sur la rubrique "Dépenses personnelles"
- Clic en bas à droite [Nouvelle sous-rubrique]
- Taper "CSG non déductible" / 0,00 % prof / Clic sur [Appliquer]

Comptes Rubriques Taux de TVA Répétitions

Ne modifiez les rubriques qu'en toute connaissance de cause !

Rubriques / Sous-rubriques	% prof	+
Dépenses personnelles		
Prélèvement personnel	0,00	
CSG non déductible	0,00	

B) "URSSAF Allocations familiales"

dans la rubrique "Charges sociales obligatoires" Si absente la créer par :

- menu option / Personnaliser l'exercice
- onglet [Rubriques] / Clic sur la rubrique

"Charges sociales obligatoires"

- Clic en bas à droite [Nouvelle sous-rubrique]
- Taper "URSSAF Allocations familiales" /

Taper 100 dans la colonne "% prof" à droite

• Clic sur [Appliquer]

Comptes Rub	riques Taux	de TVA 🛛 Ré	pétitions
Ne modifiez les rubriques qu'en t	oute connaissa	nce de cause	!
Rubriques / Sous-rubriques			% prof
Primes d'assurance			
Voitures automobiles			
Voyages séjours déplacements			
Charges sociales obligatoires			



NB : ATTENTION : créer aussi une sous-rubrique "Sécurité sociale maladie" si celle-ci est absente.



C) "CURPS" dans rubrique "Cotisations Professionnelles" Si sous-rubrique absente la créer par :

- menu option / Personnaliser l'exercice / Choisir l'exercice
- onglet [Rubriques] / Clic sur la rubrique

"Cotisations professionnelles"

- Clic en bas à droite [Nouvelle sous-rubrique]
- Taper "CFP et CUM" / Taper 100 dans la colonne "% prof" à droite
- Clic sur [Appliquer]



"CFP" dans rubrique "Autres impôts"

Si sous-rubrique absente :

utilisez la même procédure de création dans la rubrique "Autres impôts".



Si rubrique absente la créer par :

- menu option / Personnaliser l'exercice / Choisir l'exercice
- onglet [Rubriques] / Clic en bas à droite [Nouvelle rubrique]
- Taper "CSG déductible" / clic bouton [Clé de liaison]

/ Choisir "Afficher les clés

► CSG déductible	
Clés de liaison	Nouvelle rubrique Nouvelle sous-rubrique
Afficher les clés	
Comparer avec ✓ Nomenclature des comptes	Appliquer

• Taper 6336 dans la case adéquate (colonne "clé")



- Clic sur [Appliquer] / Fermer la fenêtre.
- Menu "Comptabiliser / Composer un état" / Afficher la 2035
- · Clic sur le cadenas en haut à gauche pour le déverrouiller
- Clic sur la flèche en bout de ligne BV à droite = liste des rubriques
- Contribution sociale généralisée déductible BV _____
- Clic dans la liste sur la ligne "CSG Déductible"



• la ligne BV affiche maintenant une roue dentée à droite sigifiant un calcul:

Contribution sociale généralisée déductible BV

- En profiter pour remplir la partie haute administrative de la 2035 si celle-ci est vide. Elle sera ainsi enregistrée pour les exercices futurs.
- Fermer la fenêtre ou passer sur un autre état / Clic bouton [Enregistrer]
- Dorénavant les écritures "CSG déductible" seront directement sur la ligne BV.

Ventilation dans VigiCompta®



2 possibilités de paiement URSSAF au cours de l'exercice :

Paiements trimestriels : c'est à dire 4 écritures (la méthologie est identique) ou exemple ci-dessous : Paiements mensualisés : c'est à dire 12 écritures (exemple ici année 2017)

outes.	Montants	Dates	Montants	Dates	Montants
20 janvier 2017	619	22 mai 2017	815**	20 septembre 2017	619
20 février 2017	716*	20 juin 2017	619	20 octobre 2017	619
20 mars 2017	619	20 juillet 2017	619	20 novembre 2017	619
20 avril 2017	619	21 août 2017	619	20 décembre 2017	614
				TOTAL	7 716 €
oans VC : com san dans	nptabiliser s se préod la sous-r comme su	r chaque prélé ccuper des ve rubrique "URS uit pour le pré	èvement <u>pour</u> entilations pr SSAF Alloca Élèvement de	<mark>r leur totalité</mark> oposées pour Fe t ions familial janvier par ex	<mark>é mensuelle</mark> évrier et Mai es" remple :
itures du fichier : Recette	Compta 201 Dépense	17 Virement En	nprunt Immob	ilisation Réinté	Exerci
itures du fichier : Recette Date : 20/0 Libellé : URSS	Compta 201 Dépense	Virement En	nprunt Immob	ilisation Réinté	gration Exerci
itures du fichier : Recette Date : 20/0 Libellé : URSS	Compta 201 Dépense 01/2017 Piè GAF Prélèveme	Virement En tece : 1 ent mensuels Ventilation	nprunt Immob	ilisation Réinté	gration Exerci
itures du fichier : Recette Date : 20/0 Libellé : URSS Montant 619,00 URSS	Compta 201 Dépense	17 Virement En oce : 1 ent mensuels Ventilation familiales/Charge	nprunt Immob	ilisation Réinté % pro toires	Fxerci gration of. TVA 100,00 0,00
itures du fichier : Recette Date : 20/0 Libellé : URSS Montant 619,00 URSS	Compta 201 Dépense	17 Virement En ece : 1 ent mensuels Ventilation familiales/Charge	nprunt Immob	ilisation Réinté % pro toires	pf. TVA 100,00 0,00
itures du fichier : Recette Date : 20/0 Libellé : URSS Montant 619,00 URSS	Compta 201 Dépense	17 Virement En ece : 1 ent mensuels Ventilation familiales/Charge	nprunt Immob	ilisation Réinté % pro toires	pf. TVA 100,00 0,00

Ventilation de l'URSSAF en fin d'année :

Si l'attestation envoyée par l'URSSAF n'a pas été reçue,
2 feuilles seront nécessaires pour les ventilations au 31/12:

1) échéancier URSSAF de l'année N (exemple ici 2017) reçue fin N-1 (exemple ici : reçue fin 2016)



2) notification URSSAF régularisation N-1 (exemple ici 2016) reçue fin N (exemple ici : reçue fin 2017)



CSG-CRDS réglée en 2017	Montant		Documents repr	enant l'information
CSG-CRDS Provisionnelle 2017	+	Verso de → monta colonne e	l'échéancier URS int au croisement montant dû »	SAF 2017 de la ligne CSG/CRDS et de la
i régularisation CSG-CRDS 2016 ositive →→ (complément réglé)	b bany but	Verso de	la notification UR	SSAF de régularisation 2016
i régularisation CSG-CRDS 2016 égative →→ (remboursement reçu)		CSG/CR	DS et de la colonne	« régularisation »
		x 5,1/8	1	CSG déductible @
otal CSG/CRDS réglée en 2017 0	8	x 2,9/8		CSG/CRDS non déductible

aini IDCCAE 2017 anvoid fin 2016 Adda 11 date - First , -2

Dans l'exemple à suivre de 2017 (année N) :

sur échéancier 2017 (année N) :



sur régularisation 2016 (année N-1):

CSG/CRDS sur revenus d'activité et sur cotisations sociales personnelles chératoires	83 365	8,00	6 669	6 669 *	6 775	- 106
socales personnelles congaines						

2^{ème} méthode de détermination de la part déductible et non déductible : à l'aide de l'échéancie URSSAF 2017 envoyé fin 2016 et de la notification URSSAF de régularisation 2016 reçue fin 2017

CSG-CRDS réglée en 2017		Montant		Do	cuments repr	renant l'information
CSG-CRDS Provisionnelle 2017	+	6566	Verso di → mont colonne	ant au « mor	néancier URS a croisement ntant dû »	SAF 2017 de la ligne CSG/CRDS et de la
Si régularisation CSG-CRDS 2016 positive >> (complément réglé)	+	anoving as	Verso d	e la no	tification UR	SSAF de régularisation 2016
Si régularisation CSG-CRDS 2016 négative →→ (remboursement reçu)		- 106	CSG/CF	DS et	de la colonne	« régularisation »
		2.0	x 5,1/8	-	4118	CSG déductible @
Total CSG/CRDS réglée en 2017 0	-	6460	x 2,9/8	=	2342	CSG/CRDS non déductible @
			- Vérific	atior	= 6460	

Dans VigiCompta :

Les écritures enregistrées apparaissent facilement dans : Composer un état / Grand livre / Charges sociales obligatoires / URSSAF Allocations familiales

Du	01/01/2017	au : 31/12/2017 Titre : Nouvelle pré	sentation
	lonne	Mise en page Inclure	•
No	Date	Libellé	Mouvement
	Report		
1	20/01/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
2	20/02/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-716,00
3	20/03/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
4	20/04/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
5	20/05/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-815,00
6	20/06/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
7	20/07/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
8	20/08/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
9	20/09/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
10	20/10/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
11	20/11/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-619,00
12	20/12/2017	URSSAF Prélèvement mensuels	-614,00
13	31/12/2017	URSSAF remboursement	141,00
	Total		-7575,00

Ce total de 7575,00 sera reporté <u>en négatif</u>lors de la ventilation de fin d'année

Il convient maintenant de rédiger la ventilation des prélèvements effectués par l'URSSAF : cf copies d'écran page suivante

- par une dépense datée du 31/12 de l'année N (exemple ici 2017)
- <u>1° ligne</u> = en NEGATIF : le total des prélèvements de l'URSSAF

(exemple ici : -7575 € ventilation URSSAF allocations familiales)

- <u>lignes suivantes</u> :
 - la CSG déductible (4118 €), la CSG non déductible (2342 €) selon les calculs effectués plus haut
- l'URSSAF maladie qui apparaît sur la ventilation année N (ici 2017 = 71 €)
- la CFP qui apparaît sur la ventilation année N (ici 2017 = 97€)
- la CURPS qui apparaît sur la ventilation année N (ici 2017 = 196 €)
- puis le solde = montant en URSSAF alloc familiales. (= $751 \notin$)

Cotisation d'assurance maladie	68 470	6,50	4 451 Par	tic. CPAM	4 381	
Contribution additionnelle maladie	17	3,25	1	-		
Contribution formation professionnelle	38 6 16	0,25	97			
Contribution aux Unions Régionales des Professionnels de Santé (contribution limitée à 0,5% du plafond annuel de			196	0-in		

Remarques :

- les diverses ventilations s'enregistrent par un retour à la ligne.
- le total doit être égal à 0 (zéro) puisqu'il résulte d'une simple ventilation de la somme initiale en négatif.
- seule la CSG non déductible doit être à 0 % prof.
- le mode de paiement est "OD".

(OD = Opérations diverses et rien d'autre puisque le débit bancaire a déjà été effectué lors des prélèvements mensuels)

Date :	31/12/2017 Pièce : 15		
Libellé :	URSSAF ventilation		
Montant	Ventilation	% prof.	TVA
-7575,00	URSSAF Allocation familiales/Charges sociales obligatoires	100,00	0,00 *
4118,00	CSG déductible	100,00	0,00 *
2342,00	CSG non déductible/Dépenses personnelles	0,00	0,00 *
71,00	URSSAF Maladie/Charges sociales obligatoires	100,00	0,00 🔻
97,00	CFP/Autres Impôts	100,00	0,00 🔻
196,00	CURPS (Contr. Union régionales)/Cotisations professionnelle	100,00	0,00 *
751.00	URSSAF Allocation familiales/Charges sociales obligatoires	100.00	0.00 *

Vérification des affectations :

- Affichage de la répartition dans la 2035 =

		11	Taxe sur la valeur ajoutée	BD	r
N" 2035-0-50 = (SCWC-COV-V) = FORMO 2017		12	Impôts et taxes G Contribution économique territoriale	JY	
	DÉPENSES	13	Autres impôts	BS	97
		14	Contribution sociale généralisée déductible	вv	4118
		15	Loyer et charges locatives.	BF	0
		10		80	a
		10	Location de materiel et de mobilier - dont redevances de collaboration	00	
		"	Entretien et reparations		
		18	Personnel intérimaire		
		19	Petit outillage O	вн	
	P R	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		
	0	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions 🕕		
	E	22	Primes d'assurances		
	s s	23	Frais de véhicules (B)		
	1		(cochez la case si évaluation forfaitaire)	BJ	×
	N	24	Autres frais de déplacements (voyages)		
	E	25	Charges sociales personnelles : dont obligatoires BT 822 dont facultatives BU	вк	822
	L	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		
	E	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		
	s	28	Frais d'actes et de contentieux	BM	196
		29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 196		
		30	Autres frais divers de gestion		
		31	Frais financiers 0	BN	ſ
		32	Pertes diverses (BP	0
		33	TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	5233

• la CSG non déductible est bien dans le compte de l'exploitant donc non déductible :

Du : 01/01/2017 au : 31/12/2017 Titre : Grand livre											
(Inclure v)											
Comptes	Date	Journal	Libellé	Débit	Crédit	Solde					
Compte de l'exploitant	Report										
Espèces	31/12/2017	OD	URSSAF ventilation	2342,00		2342,00					
Banque	Total			2342,00		2342,00					
00											



Citation :

"On ne peut pas faire l'aumône, on a tant de charges"



Bossuet

• VigiCompta, l'URSSAF et Vous • mars 2018 • p 14 / 14 •